

1873

Statistique annuelle des maisons secondaires. Modèles des tableaux. (Circ.
12 novembre 1873.)

1873

Sceaux. Dimension et exergue. (Circ. 10 septembre 1873.)

Pistole. Aliments. Prix d'achat. Surveillance. (Circ. 11 juin 1873.)

1873

Dettiens septuagénaires. Mise en liberté. (Circ. 16 décembre 1873.)

1873

Écoles. Inspection. (Circ. 26 février 1873.)

Visites des autorités. Maison centrale pénitentiaire de Gand. Art. 206 du règlement. Modifications. (A. 27 février 1873.) — Quartier des femmes. Surveillance du directeur. Visites réglementaires. (Circ. 3 septembre 1873.)

1873
1874

Gardiens. Indemnité de logement. (A. 4 septembre 1873.) *Voy. Comptabilité. (Dépenses.)*

Gardiens démissionnés. Admission ultérieure à titre provisoire. (Circ. 9 janvier 1874.)

Voy. Équipement. Habillement et Règlement.

- Comptes de gestion (deniers). Procès-verbal de situation de caisse. Indication de l'encaisse numéraire et de l'encaisse portefeuille afférents à chaque gestion. (Circ. 17 septembre 1873.)
- Dépenses. Avances de fonds aux comptables pour le paiement des menues dépenses. (Circ. 27 mars 1873 et 29 mai 1874.) — Mémoires des fournisseurs. Exemption du timbre. (L. 14 août 1873 et circ. 13 septembre 1873.) — Indemnité de logement aux gardiens. Mode de liquidation. (A. 4 septembre 1873 et circ. 11 mars 1874 et 20 avril 1875.) — Détenus alicénés. Frais d'escorte et de transport. Fixation et mode de liquidation. (Circ. 4 septembre 1873 et 8 février 1875.) — Id. Frais d'entretien dans l'asile de Froidmont. Majoration du prix de la journée. (1^{er} mars 1875.) — Frais de route et de séjour. Tarif du 15 mai 1849. Modification. (A. 16 mars 1874.) — Télégrammes. Imputation de la dépense. (Circ. 20 octobre 1874.) — Lessivage et blanchissage du linge des sœurs surveillantes. Frais à charge de l'État. (Circ. 16 février 1875.) — Id. Tarif du 19 janvier 1872. Application. (Circ. 5 juin 1875.) — Id. Ingrédients. Désignation. (Circ. 20 octobre 1875.) — Traitement des gardiens. Retenue du premier mois. Répartition sur les dix premiers mois de l'entrée en fonctions. (A. 21 mars 1875 et circ. 26 mars 1875.) — Locaux habités par des membres du personnel. Charges locatives. Débiteur. (Circ. 26 août 1875.)
- États trimestriels des recettes et des dépenses effectuées par les comptables. Vérification. Observation générale portant défense, pour ces agents, d'affecter la masse des détenus au paiement des menues dépenses ou de se constituer eux-mêmes créanciers du Trésor. (Circ. 27 mars 1873.)
- Fournitures. Commandes et réceptions. Pièces à joindre aux déclarations des fournisseurs. (Circ. 20 mai 1875.)
- Mendiants et vagabonds. Frais d'entretien. Recouvrement. Remplacement d'une expédition de l'état nominatif par une simple facture. (Circ. 21 octobre 1873.) *Voy. JOURNÉE D'ENTRETIEN.*
- Militaires condamnés à des arrêts dans la prison militaire. Frais d'entretien à charge du département de la guerre. Recouvrement. (Circ. 5 septembre 1874.)
- Recettes et dépenses pour ordre (masse des détenus). Amendes et frais de justice payés par des détenus et encaissés par les receveurs de l'enregistrement. Contrôle du département des finances. Relevé. (Circ. 16 septembre 1873.) — Id. Mesures concernant la mise en recette. (Circ. 30 avril 1875.) — Fonds placés. Mode de bonification des intérêts. (Circ. 11 mai 1874.) — Encaisse. Mesures conservatoires. Acquisition de coffres-forts. Responsabilité des directeurs et des comptables. (Circ. 18 février 1875.) — Liquidation de la masse des détenus libérés. Application des articles 15 et 27 du Code pénal. (Circ. 1^{er} juillet 1875.)

Alimentation

1873
1875

Alimentation. Accusés aux audiences. Nourriture. (Circ. 21 octobre 1873.)
— Remplacement du beurre par le saindoux. (Circ. 7 novembre et
30 décembre 1874.) — Pénitencier de Saint-Hubert. Modification au
régime alimentaire. (Circ. 13 avril 1875.)

1873
1875

Habillement des détenus. Trousseau des détenus dans les maisons centrales pénitentiaires de Gand et de Louvain. (Circ. 14 octobre 1873.) — Id. des jeunes délinquants dans la maison pénitentiaire et de réforme, à Saint-Hubert. (Circ. 16 janvier 1875.) — Taille des pantalons. (Circ. 26 novembre 1874.) *Voy. Costume des détenus.*

1873
—
1875

Règlements. Maison d'arrêt cellulaire de Malines. (A. 11 septembre 1873.)

— Id. Neufchâteau. (A. 11 avril 1874.) — Pénitencier de Saint-Hubert.

Modification au règlement. (A. 19 avril 1875.) — Ipres et Furnes.

(A. A. 30 août 1875.) — Namur. (A. 18 décembre 1875.) — Affichage

des dispositions réglementaires dans la chambre des gardiens. (Circ.

3 août 1875.) — Id. des règlements particuliers dans les maisons de

sûreté et d'arrêt cellulaires. (Circ. 21 octobre 1875.) *Voy. Inspection.*

Journal d'ordre intérieur. Visites aux détenus.

1873
1875

Travail des détenus dans les prisons secondaires. Défense d'accepter des commandes excessives. (Circ. 26 juin 1873.) — Compte de gestion à appuyer d'une copie du registre des quittances. (Circ. 9 octobre 1873.) Travail pour compte des directeurs. Autorisation spéciale. Renouvellement annuel. (Circ. 23 novembre 1874.) — Confection d'objets mobiliers et autres pour fonctionnaires et employés. Approbation préalable des commissions administratives. (Circ. 8 avril 1875.) — Salaires des reclus transférés par mesure disciplinaire des dépôts de mendicité dans une maison pénitentiaire. Application du tarif du 14 mars 1869. (A. 20 juin 1875.)

Habillement des gardiens. Mutation dans le personnel. Information à donner à la maison centrale pénitentiaire de Gand. (Circ. 16 juillet 1874.)

Hygiène. Ventilation. (Circ. 10 mars 1874.)

Événements et accidents graves. Information à donner par le télégraphe à l'autorité supérieure. (Circ. 20 octobre 1874.) Voy. Comptabilité. (Dépenses.)

Emprisonnement cellulaire. — Réduction des peines sous le régime de la séparation. (Circ. 20 mars 1874.) — Régime de la séparation. Réduction des peines dépassant une année. Envoi aux parquets par les directeurs des maisons cellulaires d'un bulletin spécial. Transmission à l'administration centrale de l'avis des procureurs du roi. (Circ. 7 mai 1874.) *Voy. Classification.*

Voy. Détenus en instruction.

1874

Enfants en bas âge des détenus. Admission. (Circ. 2 septembre 1874.)

1874

Détenus en instruction. Avis à donner par les parquets, après l'instruction, aux directeurs des maisons d'arrêt. (Circ. 29 janvier 1874.) — *Voy. Translation.*

1874

Condamnés à mort. Mesures réglementaires. (Circ. 24 décembre 1874.)

Détention préventive. Nouvelle législation. (L. 20 avril 1874.) — Règlement. (A. 30 avril 1874.)

1874

Translation des détenus extraits des maisons centrales pour être mis à la disposition du parquet ou du juge d'instruction. Mesures de précaution. (Circ. 29 mai 1874.) — Id. des prévenus militaires. Formalités. (Circ. 16 décembre 1874.)

Voy. Costume et TRANSPORT DES PRÉVENUS.

1873-75
1874

Visites aux détenus. Maison de sûreté de Bruxelles. Admission des parents en justifiant de leur identité. Id. des étrangers avec permission spéciale. (A. 27 septembre 1874.)

1874
1875

Militaires. Comparution des prévenus en état d'arrestation devant les tribunaux militaires. Transport. Réquisitoire des auditeurs militaires à transmettre aux directeurs des prisons. Information à donner aux détenus de leur prochaine comparution devant le conseil de guerre. Transmission du réquisitoire au commandant de la gendarmerie. (Circ. 16 décembre 1874.) — Miliciens condamnés du chef de mutilations volontaires. Mise à la disposition des gouverneurs des provinces. (Circ. 23 août 1875.)

Miliciens détenus. Déclaration d'option entre l'ancien mode de rémunération et le nouveau. (Circ. 14 septembre 1875.)

Voy. Comptabilité. (Militaires condamnés aux arrêts.) Visites aux détenus.

1874
1875

Comptabilité morale. Règlement. Application limitée aux condamnés à un an et plus. (A. 23 février 1874.) — Observations particulières. (Circ. 29 juillet 1875.)

Classification. Mendicants et vagabonds condamnés dans les arrondissements non pourvus de prisons cellulaires. Envoi dans ces établissements et au dépôt de mendicité d'Hoogstraeten (A. Min. 3 juin 1873.) — Condamnés en deuxième instance. Détention dans la prison du lieu où siège la cour d'appel. (Circ. 11 juillet 1873.) — Condamnation à l'emprisonnement de simple police et à l'emprisonnement subsidiaire. Exécution successive pour prévenir l'encombrement. (Circ. 10 septembre 1873.) — Affectation de la maison pénitentiaire de Louvain aux condamnés criminels et des maisons de sûreté et d'arrêt cellulaires aux condamnés correctionnels. Maison centrale pénitentiaire de Gand. Quartiers communs. Détention de certains condamnés criminels. (A. 11 avril 1874.) — Tableau indicatif des règles sur la classification des condamnés criminels et correctionnels (hommes). Envoi dans les maisons de sûreté cellulaires de certains condamnés jusqu'à 5 ans. (Circ. 15 avril 1874.) — Envoi à la prison du chef-lieu de leur arrondissement des condamnés à libérer ayant leur résidence dans une province étrangère à la prison où il se trouvent. (Circ. 3 août 1874.) — Envoi à la prison de Mons de condamnés jusqu'à 5 ans, catholiques et parlant la langue française ou les deux langues. (Circ. 15 septembre 1874.) — Translation dans les divers établissements de jeunes délinquants, subordonnée ou non à l'autorisation ministérielle suivant qu'il s'agit de la maison pénitentiaire de Louvain ou des maisons pénitentiaires et de réforme. (Circ. 30 décembre 1874.) — Affectation des maisons de sûreté ou d'arrêt cellulaires aux reclus valides indisciplinés ou dangereux du dépôt de mendicité d'Hoogstraeten et de la colonie agricole de Merxplas. (A. 7 février 1875.) — Détenus aliénés (prévenus, accusés ou condamnés) transférés, les hommes, à l'hospice de Froidmont, les femmes, à l'asile de Mons. Mode de transfèrement. (Circ. 8 février 1875.) — Détention en commun. Envoi au pénitencier de Gand des condamnés à des peines perpétuelles ayant subi dix années de détention cellulaire. Admission à la section particulière. Bulletin de renseignements. (Circ. 12 avril 1875.)

1873

—

1875

1875

Collèges administratifs et d'inspection. Renouvellement du tiers des mem-
bres. (A. 17 mars 1875.)

1875

Coffres-forts. Acquisition. (Circ. 18 février 1875.)

Jeunes délinquants acquittés et mis à la disposition du gouvernement.

Demande d'élargissement aux gouverneurs. Instruction et transmission immédiate des pièces à l'autorité supérieure. (Circ. 12 mai 1875.)

Voy. Classification. Habillement.

1875

Journal d'ordre intérieur. Maisons de sûreté et d'arrêt cellulaires. Mention
par les directeurs de l'exécution des mesures réglementaires périodiques.
(Circ. 23 décembre 1875.)

Équipement des gardiens. Ceinturons mis hors d'usage. Emploi des plaques, des chapes et des bouts en cuivre de fourreaux de sabre. (Circ. 5 juillet 1875.)

1875

Inspection. Règlement. (A. 15 septembre 1875.)

Comptabilité des valeurs du service industriel.

Tenue des livres. Compte de gestion. (Circ. 31 janvier 1875.)

Épidémie ophthalmique. Maison pénitentiaire de Saint-Hubert. Internement
des jeunes délinquants dans la prison du lieu où ils ont été jugés.
(Circ. 21 septembre 1875.) — Institution d'une commission spéciale.
(A. 27 septembre 1875.)

Religieuses surveillantes. Règlement des sorties. (A. 12 avril 1875.) —
Bulletin de renseignements, (Circ. 14 décembre 1875.) *Voy. Compta-*
bilité. (Frais de blanchissage.)

1875

Rapports journaliers. Insertion des mots de *plus de cinq ans* dans les rubriques relatives aux condamnés correctionnels. (Circ. 11 octobre 1875.)

1875

Religieux (frères) attachés aux maisons pénitentiaires et de réformes.

Bulletin de renseignements. (Circ. 13 décembre 1875.)

1875

Rapports mensuels. Suppression de l'envoi à l'inspecteur général. Transmission directe au ministère de la justice. (Circ. 21 décembre 1875.)

1875

Personnel. Excédant des congés de quinzaine. Retenue de traitement.
(Circ. 10 juin 1875.) — Traitements. (A. 13 août 1875.)

1875

Contributions. Charges locatives à supporter par les fonctionnaires et employés logés dans les bâtiments de l'État. (Circ. 26 août 1875.)

1875

Costume des détenus transférés. (Circ. 20 avril 1875.) Voy. Habillement.

1875

Correspondance. Tenue d'un seul registre. (Circ. 27 mars et 28 avril 1875.)

1876

Milice. Détenus miliciens. Renseignements. (C. 4^{er} mai et 14 juin 1876.)

1876

Visites des détenus par les juges d'instruction. (C. 22 janv. 1876.) —
Id. par les parents et amis. Règlement. (A. 30 janv. 1876.)

1876

Evasions. Signalement à transmettre aux autres directions des prisons.

(C. 15 fév. 1876.)

Correspondance des directeurs. Mode de transmission: (G. 22 mars 1876.)
Voy. *Adjudications. Délendus préventivement.*

1876

Alimentation. Soupes. Ordre de distribution. (C. 15 fév. 1876.)

Voy. *Infirmieries.*

Asphyxie par strangulation. Soins. (C. 9 août 1876.)

1876

1877

Habillement des gardiens. Décompte immédiat en cas de cessation des fonctions. (C. 12 janv. 1876.) — Galons. Délivrance aux frais de l'administration. (C. 15 mai 1877.)

1876
1878

Travail des détenus dans les prisons secondaires. Livrets pour l'inscription des ouvrages exécutés. (C. 15 juin 1877.) — Détenus employés aux travaux domestiques. Tarification. (C. 12 janv. 1876.) — Id. Classification. (C. 16 fév. 1876.) — Id. Taux des gratifications. (C. 22 sept. 1877.) — Jeunes délinquants condamnés. Taux des gratifications (C. 20 nov. 1877.) — Compte de gestion litt. E. Indication du montant des gratifications intégrales. (C. 29 août 1878.)

Voy. *Comptabilité.*

1876
—
1879

Habillement des détenus. Marques. Chiffres. Conservation par le comptable. (C. 7 janv. 1876.) — Maison pénitentiaire à Namur. Trousseau des jeunes délinquantes. Modification. (C. 4 mai 1878.) — Id. Composition du lit garni. Modification. (C. 26 sept. 1878.)